

The logo features a stylized circular emblem on the left, composed of three overlapping shapes in blue, green, and white. To the right of this emblem, the word "eco" is written in a lowercase, rounded, sans-serif font, followed by "VISION 2025" in a larger, uppercase, sans-serif font.

eco VISION 2025

EcoVision 2025 présente des actions qui visent un environnement sain et une haute qualité de vie pour les citoyens de la région de Shediac, Cap-Pelé et Beaubassin-est.

Rapport sommaire



Préparé par le Groupe Aster, coopérative de services environnementaux

Mai 2018

Lettre des partenaires

Aux citoyens de notre région :

Nous aimerions vous présenter EcoVision2025, une stratégie collective impliquant trois municipalités et un nombre d'organismes et de groupes communautaires. Cette stratégie est un effort pour encourager et collaborer à la mise en œuvre d'actions qui visent à assurer un environnement sain et une haute qualité de vie pour les citoyens de Shediac, Cap-Pelé et Beaubassin-Est. Cette initiative communautaire emploie une approche à plusieurs niveaux, avec des actions à court, moyen et long terme qui représentent notre engagement à valoriser et à préserver nos ressources et nos zones naturelles. C'est un outil indispensable qui nous permettra d'atteindre nos objectifs environnementaux tout en s'adaptant aux effets des changements climatiques.

Nous, les communautés de Cap-Pelé, Shediac et la Communauté Rurale de Beaubassin-est, nos organismes partenaires, les Chambres de commerce du grand Shediac et de Cap-Pelé/Beaubassin-est, la Commission d'épuration des eaux usées du grand Shediac, Centre-ville Shediac Downtown Inc., Vision H2O et l'Association du bassin versant de la Baie de Shediac, travaillerons à la mise en œuvre des actions pertinentes. Nous intégrerons les actions pertinentes dans nos opérations. Nous sommes engagés à être des partenaires actifs dans la mise en œuvre de la stratégie EcoVision2025, et nous avons identifié du personnel clé qui demeurera engagé et fera le rapport régulier à nos organismes respectifs. Nous nous engageons à soutenir la mise en œuvre par des moyens financiers, logistiques ou par des ressources humaines, afin de soutenir le projet du mieux de nos capacités.

Nous aimerions remercier tous ceux qui ont participé aux consultations publiques, incluant les citoyens, les intervenants et les groupes et organismes dans la région qui ont partagé leurs inquiétudes, leurs visions et leurs idées.

Travaillons ensemble pour un environnement plus sain.

Signé le 4 juin 2018

 Ville de Shediac	 Village de Cap-Pelé	 Communauté Rurale de Beaubassin-est
 Association du bassin versant de la Baie de Shediac	 Vision H2O	 Chambre de commerce du grand Shediac
 Centre-ville Shediac Downtown Inc.	 Chambre de commerce de Cap-Pelé/Beaubassin-est	

Table des matières

Lettre des partenaires	2
Table des matières.....	3
Sommaire exécutif	4
Introduction	5
Processus d'engagement	5
Buts & Actions	6
Prochaines étapes & Recommandations	7
Marketing & Communication.....	8
Général	8
Programme de certification EcoVision2025.....	9
Annexe 1.....	10
Annexe 1 a) Carte de vitrine.....	10
Annexe 1 b) Dépliant	11
Annexe 1 c) Gabarit d'affiche	12
Annexe 2.....	13
Information à propos d'un programme de certification	13

Sommaire exécutif

En été 2017, des inquiétudes au sujet de la qualité de l'eau au Parc provincial de la plage Parlee et dans les zones adjacentes ont augmenté la conscientisation du public au sujet de la santé environnementale dans la région de Shediac, Cap-Pelé et la Communauté Rurale de Beaubassin-est. Les trois municipalités, les Chambres de commerce du grand Shediac et de Cap-Pelé/Beaubassin-est, Centre-ville Shediac Downtown Inc. et la Commission d'épuration des égouts du grand Shediac se sont embarquées dans le développement d'une stratégie verte régionale nommée EcoVision 2025. Les partenaires ont travaillé avec l'Association du bassin versant de la Baie de Shediac et Vision H2O (groupe de bassin versant de Cap-Pelé et la Communauté rurale de Beaubassin-est) afin de développer cette stratégie et le Groupe Aster, coopérative de services environnementaux, fut embauchée afin de faciliter le processus.

Pendant 7 mois en 2017 et 2018, 267 personnes ont participé à des événements, 117 personnes se sont inscrites à une liste de diffusion par courriel et plus de 16 réunions avec les intervenants et les municipalités ont eu lieu. La vision et les objectifs suivants ont été élaborés dans le cadre de ce processus d'engagement :

« EcoVision2025 présente des actions qui aideront à assurer un environnement sain qui peut soutenir du développement économique, une haute qualité de vie et des communautés vibrantes, dans la réalité d'un climat changeant. Les actions sont priorisées selon le court, moyen et long terme, leur facilité d'implémentation et l'envergure de leur impact. Les agences / organismes clés sont identifiés et encouragés à s'engager. »

Les buts :

1. De protéger et d'améliorer la qualité de l'eau dans nos environnements côtiers et nos environnements d'eau douce, et de promouvoir la conservation de l'eau.
2. De conserver et d'améliorer l'environnement naturel et d'assurer que les systèmes naturels soient en santé et résilients, et de restaurer et de protéger notre côte et nos terres humides.
3. De réduire les émissions de carbone en maximisant l'efficacité énergétique et en avançant avec la transition vers l'énergie renouvelable.
4. De réduire le montant de déchets que nous produisons et de soutenir et promouvoir les 5 R (refuser, réduire, réutiliser, redéfinir, recycler), et d'engager le public dans des stratégies de gestion des déchets plus avancées qui protègent notre environnement.
5. De soutenir une industrie agricole productive qui protège nos ressources d'eau, soutenir les systèmes de nourriture locale et promouvoir la consommation d'aliments locaux auprès des résidents et des touristes.
6. Implémenter, soutenir et promouvoir les systèmes de transport efficaces, actifs et partagés.
7. De s'adapter à un climat changeant et d'augmenter notre résilience face aux changements.

Introduction

La région est principalement rurale et est bien connue pour ses attraits touristiques incluant le Parc provincial de la plage Parlee et la Plage Aboiteau. La côte est bien développée et des pressions existent pour davantage de développement le long des zones côtières, tandis que la région des terres basses fait face à des impacts résultant d'un climat changeant, tels que la montée du niveau de la mer, de l'érosion et des ondes de tempête plus fréquentes. En été 2017, des inquiétudes au sujet de la qualité de l'eau au Parc provincial de la plage Parlee et dans les zones adjacentes ont augmenté la conscientisation du public au sujet de la santé environnementale dans la région de Shediac, Cap-Pelé et la Communauté Rurale de Beaubassin-est. Les trois municipalités, les Chambres de commerce de grand Shediac et de Cap-Pelé/Beaubassin-est, Centre-ville Shediac Downtown Inc. et la Commission d'épuration des égouts de grand Shediac se sont embarquées dans le développement d'une stratégie verte régionale nommée EcoVision 2025. Les partenaires ont travaillé avec l'Association du bassin versant de la Baie de Shediac et Vision H2O (groupe de bassin versant de Cap-Pelé et la Communauté Rurale de Beaubassin-est) afin de développer cette stratégie et le Groupe Aster, coopérative de services environnementaux fut embauchée afin de faciliter le processus. Le but pour cette stratégie était d'identifier des initiatives environnementales et des actions qui pourraient améliorer la santé environnementale de la région, avec un accent sur l'éducation et la sensibilisation du public et des milliers de touristes qui visitent la région chaque année.

La décision fut prise de présenter cette « stratégie » dans un format en ligne pour permettre la transparence ainsi qu'une facilité de mise à jour. L'importance de la transparence et la responsabilité fut soulignée tout au long du processus d'engagement comme étant essentiel. Comme résultat, ce rapport sommaire ne duplique pas la stratégie en ligne, mais contient une description du processus d'engagement ainsi que nos recommandations pour les prochaines étapes pour s'assurer que le travail continue avec la vision suivante :

« EcoVision2025 présente des actions qui aideront à assurer un environnement sain qui peut soutenir du développement économique, une haute qualité de vie et des communautés vibrantes, dans la réalité d'un climat changeant. Les actions sont priorisées selon le court, moyen et long terme, leur facilité d'implémentation et l'envergure de leur impact. Les agences / organismes clés sont identifiés et encouragés à s'engager. »

Processus d'engagement

Pendant les mois d'octobre 2017 à avril 2018, Groupe Aster a organisé 2 sondages publics (>128 participants), 3 réunions publiques (>72 participants), et 4 réunions de groupes de discussion (>67 participants) et a participé à un événement portes ouvertes à Shediac. De plus, seize réunions avec des intervenants et des organismes ont été organisées ainsi que 6 réunions avec des représentants municipaux. Un site Web pour le projet et une page Facebook furent maintenus, et les notes et minutes des réunions furent téléchargées une fois disponibles afin d'assurer la transparence. Un nombre d'intervenants s'est aussi rencontré afin de discuter des actions d'éducation et de sensibilisation spécifiquement et pour offrir des commentaires sur le site Web. Au début du processus, 13,000 copies d'un feuillet d'information furent envoyées par la poste à

des résidents de la région afin d'inviter une participation diverse. De l'information de contact fut offerte, et par avril 2018, 117 individus étaient inscrits à une liste de courriels.

Buts & Actions

Tous au long du processus d'engagement, en premier des inquiétudes environnementales, et ensuite des idées pour des actions afin adresser ces derniers furent compilés. Ces actions sont présentées sur le site Web (*ecovision2025.ca*). Elles sont présentes sous 6 thèmes, avec un but global identifié pour chacun. Toutes les actions d'éducation et de sensibilisation sont compilées dans une liste séparée.

Les buts pour chaque thème sont listés ci-dessous :

1. De protéger et d'améliorer la qualité de l'eau dans nos environnements côtiers et nos environnements d'eau douce, et de promouvoir la conservation de l'eau.
Les actions qui auront le plus grand impact et qui atteindront le but ci-dessus sont celles qui visent à éliminer toutes les eaux d'égout brutes et les eaux de ruissellement contaminées en améliorant le traitement des eaux usées, l'a mise en place et l'application de la loi du pompage obligatoire des systèmes septiques et des réservoirs de bateaux, ainsi que l'éducation des touristes et du public.
2. De conserver et d'améliorer l'environnement naturel et d'assurer que les systèmes naturels soient en santé et résilients, et de restaurer et de protéger notre côte et nos terres humides.
Les actions qui auront le plus grand impact et qui atteindront le but ci-dessus sont celles qui travaillent vers la protection et la réhabilitation d'écosystèmes naturels existants, tels que les terres humides et les zones côtières (plages, marais salés, etc.), des zones tampons fortes pour ces écosystèmes, et l'éducation du public au sujet de l'importance des zones naturelles telles que les terres humides et les zones côtières.
3. De réduire les émissions de carbone en maximisant l'efficacité énergétique et en avançant avec la transition vers l'énergie renouvelable.
Les actions qui auront le plus grand impact et qui atteindront le but ci-dessus sont celles qui travaillent vers l'augmentation de l'efficacité énergétique de bâtiments municipaux, d'entreprises et de maisons privés, et l'augmentation de l'utilisation de technologies d'énergie renouvelable.
4. De réduire le montant de déchets que nous produisons et de soutenir et promouvoir les 5 R (refuser, réduire, réutiliser, redéfinir, recycler), et d'engager le public dans des stratégies de gestion des déchets plus avancées qui protègent notre environnement.
Les actions qui auront le plus grand impact et qui atteindront le but ci-dessus sont celles qui travaillent vers l'implémentation de la séparation de déchets pour les entreprises, les immeubles résidentiels, et les opérations municipales, et l'éducation du public et des touristes sur le fonctionnement de notre système de gestion de déchets et pourquoi nous devons réduire nos déchets.

5. De soutenir une industrie agricole productive qui protège nos ressources d'eau, soutenir les systèmes de nourriture locale et promouvoir la consommation d'aliments locaux auprès des résidents et des touristes.

Les actions qui auront le plus grand impact et qui atteindront le but ci-dessus sont celles qui encouragent la production et l'utilisation d'aliments locaux dans les écoles, les entreprises et auprès du public, ainsi que la promotion de produits locaux auprès des touristes et du public.

6. Implémenter, soutenir et promouvoir les systèmes de transport efficaces, actifs et partagés.
Les actions qui auront le plus grand impact et qui atteindront le but ci-dessus sont celles qui travaillent vers de meilleures opportunités de transport actif telles que des sentiers, des voitures plus efficaces, ainsi que des services de transport partagés ainsi que publics.

7. De s'adapter à un climat changeant et d'augmenter notre résilience face aux changements.
Les actions qui auront le plus grand impact et qui atteindront le but ci-dessus sont celles qui travaillent vers la réduction de risques des impacts des changements climatiques tels que la restriction et la réglementation des développements dans les zones à risque comme identifiées par le gouvernement provincial, l'encouragement de ceux qui habitent dans des zones à risque de déménager ou d'améliorer leurs bâtiments afin qu'ils puissent mieux résister aux risques et planifier de se déplacer dans le long terme.

Prochaines étapes & Recommandations

Les participants s'intéressaient particulièrement à la nécessité de maintenir l'élan, de la communication et de l'engagement, ainsi que de la transparence. Les partenaires ont identifié le mécanisme par lequel ils interagiraient avec les autres afin de travailler pour mettre en œuvre ces actions, et nous recommandons fortement que la mise en œuvre de ce mécanisme débute sans délai afin de garder les intervenants et les partenaires engagés. Trois actions ne font pas partie d'un thème spécifique, incluant : d'entreprendre un exercice de schématisation des atouts de la communauté (humaine et naturelle); de développer une charte environnementale pour la région que les gens peuvent ratifier; et de développer un programme de certification des entreprises. Puisque le programme de certification est d'un intérêt particulier à un nombre de partenaires, il fait partie des recommandations ci-dessous. Ces recommandations reflètent ce que nous avons entendu au cours du processus d'engagement de 8 mois.

1. Les municipalités et les organismes partenaires doivent s'engager à mettre en œuvre les actions qui amélioreront la santé environnementale de la région.
2. Nous recommandons fortement que les trois municipalités embauchent un(e) coordinateur/trice pour une durée d'au moins un an afin d'assurer que le travail commence pour la mise en œuvre de cette stratégie.
3. L'engagement doit être continu de la part de toutes les municipalités et les organismes partenaires, et cet engagement doit être transparent, honnête et respectueux.

4. Chaque organisme et chaque municipalité devront identifier du personnel clé qui sera la personne-ressource pour la mise en œuvre; cette information sera affichée sur le site Web (*ecovision2025.ca*).
5. Les municipalités devront s'engager à offrir suffisamment de fonds pour assurer l'engagement continu sur la mise en œuvre des actions; ces fonds devraient suffire pour soutenir des fonctions de secrétariat chez les organismes partenaires (l'Association du bassin versant de la Baie de Shediac et Vision H2O).
6. Les municipalités doivent s'efforcer d'intégrer des outils et des actions d'EcoVision2025 dans leurs opérations municipales, autant que possible.
7. Les municipalités devraient communiquer de façon régulière avec leurs citoyens afin de les garder à jour au sujet des actions qui se font implémenter afin d'atteindre le but d'un environnement plus sain comme décrit dans EcoVision2025.
8. Chaque partenaire est responsable de la mise en œuvre des actions décrites dans EcoVision2025 et devrait être soutenu par un processus de réseautage collaboratif qui est ouvert et transparent pour tous les partenaires et le public.
9. Nous recommandons que des partenaires additionnels soient impliqués en cours de route, tels que les départements du gouvernement provincial et autres organismes locaux et régionaux.
10. Les actions, et les buts sous chaque thème devraient être révisés annuellement.
11. Il est recommandé de développer un programme de certification EcoVision2025 : des idées pour ce programme sont présentées dans l'Annexe 2, et nous recommandons fortement son implémentation à l'intérieur d'un ou 2 ans. Ce programme aura comme fonction d'éduquer le public, les touristes et les entreprises ainsi que d'agir comme un outil de marketing pour EcoVision2025.

Marketing & Communication

Général

La promotion de l'initiative EcoVision2025 dépendra de l'engagement des organismes partenaires. Les municipalités et les partenaires sont encouragés de partager le lien au site Web d'EcoVision2025 aussitôt que possible. Le site Web (*ecovision2025.ca*) est le principal outil de communication et de marketing. Les actions d'éducation sur le site Web identifient des sujets et des outils, ainsi que des groupes cibles qui doivent être atteints pour chaque sujet que les participants ont identifié. Une carte de vitrine a été développée (Annexe 1 a) et peut être imprimée immédiatement afin de la placer dans des lieux à travers de la région. Un dépliant (Annexe 1 b) et un gabarit d'affiche (Annexe 1 c) sont également disponibles pour être utilisés.

Un programme de certification comme proposé ici sera un outil de marketing important tout en offrant des opportunités éducatives partout dans la région.

Programme de certification EcoVision2025

Un programme de certification pourrait être mis en œuvre dans la région pour reconnaître les organismes, les entreprises et les industries qui veulent réduire leur impact sur l'environnement ou l'ont déjà fait. Un programme de certification devrait être mené par les Chambres de commerce en collaboration avec des organismes qui peuvent soutenir son développement. À travers d'un tel programme, les entreprises peuvent démontrer qu'elles peuvent mener par exemple, tout en promouvant l'économie locale. Pour les touristes et les résidents, ceci pourrait devenir un symbole qui indique quelles entreprises ont en place des pratiques vertes. Ci-dessous se trouvent des recommandations sur le développement d'un tel programme (échancier : développement 6 mois, mis en œuvre, 6 mois) :

- Nous suggérons que la conformité avec le programme soit volontaire, sans autorité de contrôle. Le programme devrait dépendre de la pression des pairs; la région est assez petite pour que cela puisse bien fonctionner.
- Les entreprises et les organismes complèteront un nombre d'actions spécifiées, et devront aussi communiquer avec le public au sujet de leurs actions (pourquoi, quel impact, comment; ex., fiche de faits).
- Les actions développées pour le site Web (« ce que vous pouvez faire ») peuvent être utilisées comme base pour le développement d'actions pour le programme de certification. (Annexe 2)
- Afin de développer le programme, un sondage peut être fait auprès des entreprises pour voir où elles en sont en termes d'actions environnementales vers la durabilité.
- Embaucher un individu pour faire de la recherche sur d'autres programmes; quelles actions à utiliser, les différences entre les secteurs, comment promouvoir le programme et des stratégies pour l'implémentation.
- Faire une collecte de fonds (au moins 30 000 \$) afin de développer le programme; la plupart de ces fonds seraient utilisés pour embaucher un individu pour travailler avec les partenaires; une portion des fonds sont requis pour des matériels de promotion.
- La plupart de la promotion et de l'information de certification pourrait être basée sur le Web et ajouté au site Web d'EcoVision2025.

Annexe 1

Annexe 1 a) Carte de vitrine



Actions pour assurer un environnement sain et une haute qualité de vie pour les citoyens de la région de Shediac, Cap-Pelé et Beaubassin-est.



EcoVision2025 identifie des actions qui aideront à assurer un environnement sain qui peut soutenir du développement économique, une haute qualité de vie et des communautés vibrantes, dans la réalité d'un climat changeant. Les actions sont priorisées selon le court, moyen et long terme, leur facilité d'implémentation et l'envergure de leur impact. Les agences/organismes clés sont identifiés et encouragés à s'engager.

ecovision2025.ca
ecovision2025@gmail.com







eco

VISION 2025

Actions pour assurer un environnement sain et une haute qualité de vie pour les citoyens de la région de Shediac, Cap-Pelé et Beaubassin-est.



EcoVision2025 identifie des actions qui aideront à assurer un environnement sain qui peut soutenir du développement économique, une haute qualité de vie et des communautés vibrantes, dans la réalité d'un climat changeant. Les actions sont priorisées selon le court, moyen et long terme, leur facilité d'implémentation et l'envergure de leur impact. Les agences/organismes clés sont identifiés et encouragés à s'engager:

Les buts

- 1 De protéger et d'améliorer la qualité de l'eau dans nos environnements côtiers et nos environnements d'eau douce, et de promouvoir la conservation de l'eau.
- 2 De conserver et d'améliorer l'environnement naturel et d'assurer que les systèmes naturels soient en santé et résilients, et de restaurer et de protéger notre côte et nos terres humides.
- 3 De réduire les émissions de carbone en maximisant l'efficacité énergétique et en avançant avec la transition vers l'énergie renouvelable.
- 4 De réduire le montant de déchets que nous produisons et de soutenir et promouvoir les 5 R (réuser, réduire, recycler, redéfinir, recycler), et d'engager le public dans des stratégies de gestion des déchets plus avancées qui protègent notre environnement.
- 5 De soutenir une industrie agricole productive qui protège nos ressources d'eau, soutenir les systèmes de nourriture locale et promouvoir la consommation d'aliments locaux auprès des résidents et des touristes.
- 6 Implémenter, soutenir et promouvoir les systèmes de transport efficaces, actifs et partagés.
- 7 De s'adapter à un climat changeant et d'augmenter notre résilience face aux changements.



VISION 2025

ecovision2025.ca
ecovision2025@gmail.com

Annexe 1 c) Gabarit d'affiche



ecovision2025.ca | ecovision2025@gmail.com

Annexe 2

Information à propos d'un programme de certification

a) Sites Web

<http://www.gbcertified.ca/index.html>

<https://greenbusinessbureau.com/>

<https://canadabusiness.ca/managing-your-business/day-to-day-operations/environment-and-business/resources-for-greening-your-business/>

<http://www.vigbc.ca/>

<http://www.greentourismcanada.ca/>

b) Actions qui pourraient être incluses dans un programme de certification :

(Remarque : ces actions font partie des actions sur le site Web d'EcoVision2025; d'autres devraient être ajoutées spécifiquement pour les entreprises et les industries, et celles qui suivent devraient être modifiées et ajustées).

Nous utilisons des pommes de douche à débit réduit afin de réduire notre consommation d'eau.
(Ces derniers réduisent votre consommation de 11 L par minute)

Nous prenons des douches de 4 minutes ou moins.
(Si vous réduisez la durée de vos douches de 7 minutes à seulement 4 minutes, vous économisez environ 60 L d'eau chaque fois)

Nous n'avons pas de robinets qui coulent.
(Des robinets qui coulent peuvent gaspiller 300 gallons par année)

Notre toilette a deux options de chasse.
(Cela diminue l'utilisation d'eau de moitié)

Nous avons des toilettes à compost.
(Ces toilettes n'utilisent pas d'eau et gardent tous les nutriments et polluants hors des cours d'eau)

Nous séparons tous nos déchets en recyclables, compost et déchets destinés à l'enfouissement.
(En séparant vos recyclables, vous aidez à remettre des matériaux réutilisables dans le cycle, réduisant le besoin pour de nouvelles ressources. Des détails sur la façon de se séparer dans cette région peuvent être trouvés ici : <https://www.eco360.ca/residential-program>.)

Nous emmenons nos déchets aux endroits où ils peuvent être éliminés ou recyclés convenablement.
(Des déchets comme de la peinture, des ampoules, des batteries et autres déchets ménagers dangereux peuvent être emmenés à l'éco-dépôt mobile ou à plusieurs sites de dépôt au Sud-Est du N.-B.)

Nous participons à des nettoyages de rivages ou de plages.
(Par l'an 2050, il est estimé qu'il y aura plus de plastique dans les océans que de poissons. Chaque morceau de plastique enlevé des rivages et des plages peut faire une différence)

Nous utilisons des tasses et des bouteilles d'eau réutilisables.
(Chaque année les canadiens utilisent plus de 5 milliards de tasses à café et de bouteilles d'eau à usage unique.)

Nous évitons les pailles.
(Les pailles sont presque impossibles à recycler. Demandez aux restaurants d'omettre la paille lorsqu'ils vous apportent votre breuvage)

Nous achetons des aliments produits dans la région autant que possible (ex., du marché).
(Les aliments locaux ont un plus petit impact sur l'environnement car ils ne doivent pas voyager des milliers de kilomètres afin de se rendre à vous. Acheter des aliments locaux soutient également l'économie de la région.)

Nous achetons des aliments biologiques.
(C'est une façon de faire pousser et transformer des aliments qui est à la fois meilleure pour l'environnement et pour les animaux.)

Nous essayons de manger ce qui est en saison.
(En mangeant ce qui pousse dans votre région en ce moment, vous mangez localement tout en soutenant les fermiers de votre région.)

Nous n'utilisons pas de pesticides sur notre terrain.
(Les pesticides peuvent contaminer votre eau, votre sol et entrer dans la chaîne alimentaire.)

Nous achetons du poisson pêché ou élevé de façon durable.
(Certaines pratiques de pêche sont mauvaises pour l'environnement et les autres espèces; recherchez les aliments certifiés par le conseil « Marine Stewardship Council ».)

Nous gardons autant d'arbres que possible sur notre terrain.
(Cela offre de l'habitat pour la faune, rendant votre terrain un endroit sécuritaire pour une variété d'espèces.)

Nous gardons des plantes le long des cours d'eau, des terres humides et des plages, comme tampon.
(La végétation aide à contrôler l'érosion et assure que ces écosystèmes demeurent en santé, ainsi qu'aident à protéger votre terrain des inondations.)

Nous construisons et installons des maisons d'oiseaux.
(Cela vous offre non seulement des oiseaux à observer, mais aussi une méthode de contrôle des insectes gratuite.)

Nous avons des plantes dans notre jardin qui attirent des abeilles et des papillons.

(Plusieurs espèces d'abeilles sont en grave déclin partout au monde. Une façon d'aider est de leur offrir des plantes dont elles ont besoin pour se nourrir. La présence d'abeilles et de papillons aidera également votre jardin car ils poloniseront vos plantes!)

Nous n'avons pas un grand gazon, et nous gardons des espaces «sauvage» pour la faune.
(Cela aide en créant une plus grande variété d'habitats pour toutes sortes de différentes espèces.)

Nous remplaçons/avons remplacé toutes nos ampoules avec des lumières LED.
(Les lumières LED utilisent jusqu'à 80% moins d'énergie et durent plus longtemps que des ampoules normales.)

Nous débranchons des appareils qui pourraient utiliser de l'électricité même s'ils ne sont pas en marche.
(Plusieurs appareils continuent à utiliser de l'électricité même lorsqu'ils sont éteints. Il est mieux de les débrancher.)

Nous utilisons une forme d'énergie renouvelable (système photovoltaïque, eau chaude solaire, vent, etc.).
(Cela réduit votre dépendance sur les combustibles fossiles et votre contribution aux changements climatiques.)

Nous avons isolé nos bâtiments.
(Si vous scellez des fissures vous pouvez réduire la perte de chaleur dans votre maison de 10% et réduire votre facture d'électricité.)

Nous éteignons les lumières lorsque nous sortons d'une chambre.
(Une action facile pour économiser de l'argent et de l'énergie.)

Nous avons échangé nos appareils pour des appareils efficaces en énergie.
(Gardez l'œil ouvert pour l'étiquette ENERGY STAR.)

Nous avons et utilisons un véhicule électrique.
(Un véhicule électrique coûte environ 421\$ par année pour l'alimenter, tandis qu'une voiture qui brûle de l'essence coûte 1500\$ (USD))

Nous avons et utilisons un véhicule hybride.
(Ces derniers utilisent habituellement la moitié du montant de carburant qu'une voiture normale.)

Nous utilisons du transport en commun autant que possible.
(Cela réduit les embouteillages et la pollution provenant de véhicules à passager unique.)

Nous ne laissons pas la voiture tourner au ralenti aux feux de signalisation ou lorsque nous nous arrêtons.
(Dix secondes de marche au ralenti utilise plus d'essence que rallumer la voiture.)

Nous capturons toute l'eau qui s'écoule de notre terrain.
(Cela réduit la charge de l'infrastructure municipale.)

Nous avons réduit le montant de surfaces imperméables en enlevant de l'asphalte.
(Cela permet à l'eau d'être absorbée par le sol et cela réduit l'écoulement.)